

Le canal Seine Nord Europe traversera des territoires contrastés

Insee Flash Hauts-de-France • n° 160 • Juillet 2024



Le Canal Seine Nord Europe traversera tous les départements des Hauts-de-France à l'exception de l'Aisne. S'étirant du sud au nord de la région, le canal parcourra des territoires très hétérogènes. Les intercommunalités accueillant cet ouvrage comptent près de 550 000 habitants en 2021 et 200 000 emplois en 2020, soit un peu plus de 9 % de la population et de l'emploi des Hauts-de-France. Entre 2015 et 2021, la population y a diminué de 0,2 % par an alors qu'elle est quasi stable dans la région. En revanche, l'emploi y progresse deux fois plus vite (+1,9 % contre +0,9 %), porté par le développement du tertiaire marchand.

Le territoire du Canal Seine Nord Europe (CSNE) ► **encadré** traverse quatre des cinq départements des Hauts-de-France, du sud au nord de la région : l'Oise, la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord, ► **figure 1**. Les 12 intercommunalités traversées ou riveraines de cet ouvrage regroupent 546 358 habitants au 1^{er} janvier 2021, soit 9,1 % de la population régionale, au sein de 514 communes réparties le long d'un axe reliant Compiègne (40 394 habitants) au sud à Douai (39 648 habitants) au nord. Avec 146 habitants au km², l'habitat y est un peu plus dispersé qu'en moyenne régionale (189 hab./km²). Néanmoins, de fortes disparités locales existent, la densité de population allant de 57 hab./km² pour la Communauté de Communes (CC) de la Haute Somme à 631 hab./km² pour la Communauté d'Agglomération (CA) Douais Agglo.

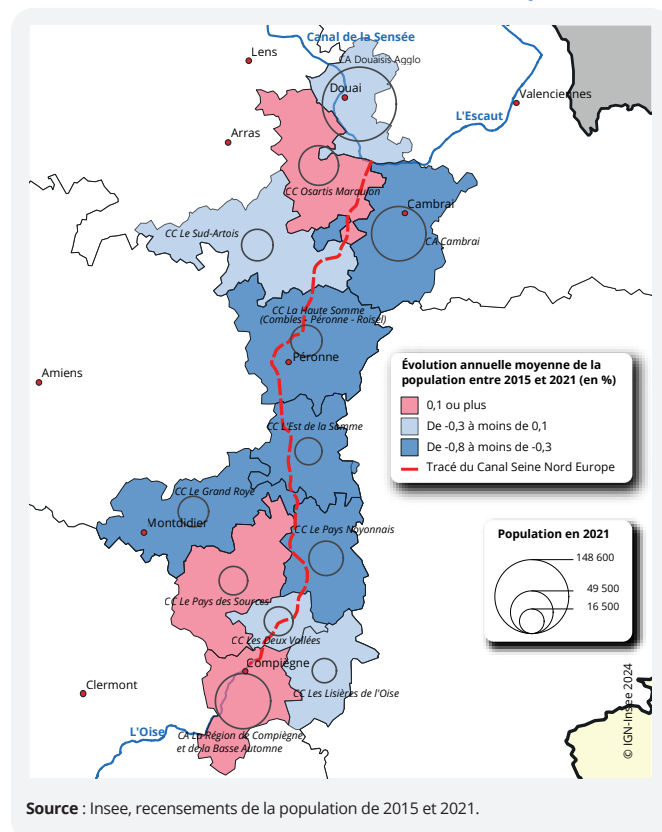
Un territoire en repli démographique

Entre 2015 et 2021, la population a globalement diminué dans les zones traversées par le CSNE (-0,2 % par an) ► **figure 2** tandis que celle de la région est quasi stable. Le **déficit migratoire** de 0,3 % par an n'est pas compensé par l'**excédent naturel** de 0,1 %, un peu moins élevé qu'en moyenne régionale (+0,2 % par an). Au sein du territoire, les évolutions sont toutefois très contrastées. Les baisses démographiques les plus élevées s'observent dans les zones rurales sur la partie centrale du tracé, au niveau des CC de la Haute Somme (-0,8 % par an), du Pays du Noyonnais et de l'Est de la Somme (-0,6 %). À l'inverse, la population augmente le plus dans la CC d'Osartis-Marquion (+0,4 %), située au nord, et dans la CA de la région de Compiègne et de la Basse Automne (+0,2 %), au sud.

Une industrie diversifiée qui résiste bien

En 2020, 199 000 emplois sont localisés sur le territoire du CSNE, soit 9,2 % du total régional. Entre 2014 et 2020, l'évolution des emplois y est deux fois plus rapide avec +1,9 % contre +0,9 % en moyenne régionale. Cependant, seul le secteur tertiaire marchand participe au développement économique (+8,6 % en six ans). En 2020, il représente 41 % des emplois du territoire, soit 2,5 points de plus qu'en 2014.

► 1. Évolution de la population entre 2015 et 2021 par EPCI du territoire du Canal Seine Nord Europe



Trois communautés d'agglomération (Douais Agglo, Cambrai et la Région de Compiègne et de la Basse Automne) concentrent à elles seules près des deux tiers des emplois ainsi que les plus grands établissements du territoire, comme Renault (près de 3 000 salariés) ou encore Amazon France Logistique (près de 2 000).

Si l'économie se tertiarise de plus en plus, les activités productives, industrie et construction, y restent cependant plus présentes qu'à l'échelle régionale (39 % des activités contre 34 %). Parmi elles, l'industrie résiste bien et concentre, en 2020, 17 % des emplois du territoire (trois points de plus qu'en région). Sur la période 2014-2020, la baisse des emplois industriels a d'ailleurs été nettement moins rapide que dans la région (-1,2 % contre -5,3 %). En effet, la hausse du nombre d'emplois industriels dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la Région de Compiègne et de la Basse Automne, du Sud de l'Artois, de Cambrai, de la Haute Somme et des Lisières de l'Oise compense en partie les pertes enregistrées dans les EPCI de Douaisis agglomération, d'Osartis-Marquion, du Noyonnais, du Pays des Sources et des Deux Vallées.

Les activités industrielles sont de plus en plus diversifiées dans ce territoire. L'industrie agroalimentaire y est le principal secteur employeur avec plus de 6 000 postes, devant la fabrication de matériels de transport (plus de 5 500 postes), l'industrie chimique, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (environ 3 300 postes) ou encore la métallurgie (près de 3 300 postes). L'industrie chimique et la fabrication de matériels de transports sont surreprésentées avec respectivement 11 % et 17 % des emplois industriels du territoire du CSNE, contre 6 % et 12 % en moyenne régionale.

Des conditions de vie très contrastées

En 2020, les habitants du territoire du CSNE ont des conditions de vie assez proches de celles de la population régionale dans

son ensemble. Leur **niveau de vie** médian s'élève à 20 999 € en moyenne par an contre 20 824 €. Le **taux de chômage** atteint 15,2 % contre 15,6 % en moyenne régionale en 2020, et le **taux de pauvreté**, 16 % des habitants contre 17,2 %.

Mais, là encore, localement les situations sont très hétérogènes. Les CC des Lisières de l'Oise ou des Pays des Sources enregistrent les indicateurs les plus favorables, avec des revenus annuels médians au-dessus de

23 000 euros par an, un taux de chômage autour de 10 % et de pauvreté inférieur à 10 %. À l'inverse, les habitants des EPCI de Douaisis Agglomération, du Noyonnais et de l'Est de la Somme ont les conditions de vie les moins favorables. Leurs revenus médians sont proches de 20 000 euros par an, les taux de chômage et de pauvreté dépassent 17 %.

Élodie De-Vos, Line Leroux,
Insee Hauts-de-France

► 2. Principaux indicateurs démographiques et économiques

	Zonage Canal Seine Nord	Hauts-de-France
Population au 1 ^{er} janvier 2021	546 358	5 995 292
Taux de croissance annuel moyen entre 2015 et 2021 (%)	-0,2	0,0
Part des moins de 20 ans en 2020 (%)	24,9	25,8
Part des 65 ans ou plus en 2020 (%)	19,6	18,2
Nombre d'actifs occupés au lieu de résidence en 2020	210 558	2 303 553
Nombre d'emplois au lieu de travail en 2020	198 977	2 145 979
Taux d'activité des 15-64 ans en 2020 (%)	72,7	71,9
Part d'actifs ayant un emploi dans la population des 15 à 64 ans en 2020	61,7	60,7
Taux de chômage au sens du recensement de la population en 2020 (%)	15,2	15,6
Taux de pauvreté en 2020 (%)	16,0	17,2
Niveau de vie médian en 2020 (euros)	20 999	20 824
Part des diplômés de l'enseignement supérieur en 2020 (%)	23,9	25,9

Sources : Insee, recensement de la population de 2015 et 2021, recensement de la population 2020 Expl. complémentaire, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022.

Encadré : L'ouvrage du Canal Seine Nord Europe

Le Canal Seine Nord Europe (CSNE) est un projet français d'envergure européenne avec pour principal intérêt l'ouverture d'une liaison Grand Gabarit entre la Seine et l'Escaut. Cette infrastructure a pour objectif de renforcer la position stratégique du nord de la France et son ouverture sur l'Europe grâce aux liaisons fluviales et leurs interconnexions avec les réseaux routiers et ferrés. Avec une largeur de 54 m et une profondeur de 4,5 m, le Canal s'étend sur 107 kilomètres, entre Compiègne dans l'Oise et Aubencheul-au-Bac dans le Nord. Le tracé du canal comprend quatre ports intérieurs (Marquion-Cambrai, Péronne, Nesle, Noyon), une soixantaine de ponts routiers et ferroviaires, trois ponts canaux, une retenue d'eau, six écluses, deux haltes de plaisance et des quais de desserte.

► Méthodologie

Périmètre du territoire du canal Seine Nord Europe (CSNE)

Le territoire du Canal Seine Nord Europe dans cette étude correspond aux 12 intercommunalités traversées ou riveraines du Canal Seine Nord Europe : Le Sud-Artois – La Haute Somme – Osartis-Marquion – Douaisis agglomération – La région de Compiègne et de la Basse Automne – Cambrai – Le Grand Roy – l'Est de la Somme – Les Lisières de l'Oise – Le Pays Noyonnais – Les Deux Vallées – Le Pays des Sources. Ce périmètre d'étude permet d'appréhender le bassin d'influence du canal, avec ses écosystèmes et ses logiques de flux.

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de la population française.

Le **taux de chômage** au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

► Pour en savoir plus

- Sur le site insee.fr : Rubriques [Dossier complet](#), [Comparateur de territoire](#), [Statistiques locales](#)
- « 31 000 emplois directs dans les infrastructures portuaires », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 132, décembre 2021.
- « Les Hauts-de-France, première région logistique française », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 160, octobre 2023.

Direction régionale des Hauts-de-France :
130 Avenue du Président
J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille
Cedex

Directrice de la publication :
Catherine Renne

Rédactrice en chef :
Laetitia Baudrin

Secrétaire de rédaction :
Clotilde Demanne

Maquettiste :
Olivier Majcherczak

ISSN 2968-2347 (papier)
ISSN 2494-3606 (web)
© Insee 2024

www.insee.fr
@ InseeHdf

